



**Association de solidarité au
financement participatif**

Cent pour un – Centre Alsace

- Nous le savons tous, quitter son pays en vitesse avec deux valises, confier sa vie à des passeurs, supplier un pays inconnu dont on ne parle pas la langue de vous donner asile, changer de culture, faire face à la méfiance ambiante montrent bien que l'immigration brutale n'est pas facile.
- Les personnes et les familles qui arrivent en France attendent avec d'autant plus d'espoir leur régularisation qu'elles commencent à s'insérer : les enfants vont à l'école, les relations se tissent.
- La réponse de l'état français est très souvent un refus contre lequel il est possible de faire appel ; une fois l'appel rejeté, commence une longue période grise au terme de laquelle il est possible de faire une nouvelle demande qui a plus de chance d'aboutir du fait des efforts fournis pour s'intégrer. C'est durant cette période que les personnes, sans ressources et interdites de travail, sont les plus fragiles, que la précarité et la peur sont les plus douloureuses.
- Sans papiers et sans revenus, impossible de louer un logement.
- Actuellement, 3 familles sont concernées sur Sélestat.

**Nous, les membres de
Cent pour un – Centre
Alsace,
voulons apporter notre
aide aux migrants en
attente de papiers**

- en leur permettant l'accès au logement
- en accompagnant positivement les personnes dans les démarches et l'intégration sociale
- en offrant la protection d'un soutien associatif

Association 100 pour 1 Centre Alsace
35 A rue des Jardiniers 67600 SÉLESTAT
03 88 82 87 64
centpouruncentrealisace@gmail.com

Parce qu'il y a urgence, rejoignez l'association Cent pour un – Centre Alsace

Déclaration universelle des Droits de l'homme

Article 13 : Toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un état. Toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et d'y revenir.

Le droit d'asile est un « droit ultime » reconnu par la Convention de Genève en 1951. En 2009, le Conseil d'Etat a consacré le droit à l'hébergement des demandeurs d'asile.

Toute personne déboutée du droit d'asile se retrouve privée de ses droits fondamentaux. Et donc de sa dignité humaine.

Des actions solidaires

L'association est née de la réflexion de membres d'associations caritatives du Centre Alsace confrontées aux problèmes quotidiens affrontés par les migrants. Le besoin le plus urgent des personnes auxquelles on a refusé le droit d'asile concerne le logement et notre objectif est de leur permettre l'accès au logement dans la limite de nos possibilités matérielles et humaines. Le financement est solidaire : Les donateurs contribuent si possible par parrainage ou par la mise à disposition d'un logement.

Chaque personne ou famille prise en charge est suivie et soutenue par un référent

**Aider
un migrant
n'est pas un délit.**
Janvier 2013 :
abrogation du décret de
décembre 2012

Coordonnées bancaires de l'association :

Crédit Mutuel Sélestat Scherwiller
IBAN : FR76 1027 8013 0000
0209 6350 288
BIC:CMCIFR2A

Soutenez-nous

Choisissez

- **de devenir membre de l'association**
Cotisation annuelle: 10 euros
- **faire un don mensuel par virement**
- **de faire un don ponctuel**
Les dons sont déductibles des impôts (à 66%)
- **de mettre un logement à la disposition de l'association**
contre un loyer réaliste, garanti par l'association ou gratuitement

Contactez-nous par mail :

centpouruncentrealsace@gmail.com